

L'INDR encourage les entreprises labellisées ESR à candidater pour les Prix du Progrès économique durable 2024 de la Fondation Alphonse Weicker

Les entreprises labellisées ESR par l'INDR ou en cours de labellisation ont jusqu'au 24 juin pour soumettre leur candidature au Prix du progrès économique durable de la fondation Alphonse Weicker et de l'INDR.

Le label ESR de l'INDR est la marque de distinction qui valorise la contribution au développement durable et qui confirme la création de valeur partagée. Depuis plus de 15 ans, l'INDR formalise ainsi la démarche RSE des entreprises engagées au Luxembourg, formant un réseau de plus de 300 entreprises de tout secteur d'activité labellisées. La mise en lumière et le partage des bonnes pratiques sont au cœur de la mission de l'INDR dont l'objectif est d'accompagner les entreprises dans l'adoption de la RSE.

Le dépôt de candidature au Prix du progrès économique durable amène les entreprises à témoigner de leur stratégie et actions RSE à travers des critères d'évaluation qui incluent l'importance des thématiques RSE adoptées, l'implication des parties prenantes, la création de valeur partagée, l'innovation et le partage des bonnes pratiques. Par l'analyse des projets en lice et la présélection des projets les plus impactants en matière de développement durable, l'INDR, membre du jury aux côtés de la Fondation Weicker, renforce l'accompagnement aux entreprises, au-delà de la valorisation par le label.

La remise du Prix du progrès économique durable de la Fondation Weicker et de l'INDR se déroulera le 19 septembre prochain et rassemblera le réseau des entreprises labellisées ESR. *« Ce rendez-vous sera une opportunité pour les responsables RSE et les dirigeants d'entreprise d'échanger autour de leur stratégie RSE et des projets gagnants, de partager leur retour d'expérience, de se connecter et de venir à la rencontre de l'équipe de l'INDR et de ses experts agréés. Ce prix annuel représente une reconnaissance à l'échelle nationale et s'inscrit pleinement dans la démarche d'amélioration continue soutenue par l'INDR »* déclare Laurence Graff, directrice adjointe de l'INDR.

Les entreprises intéressées sont invitées à soumettre leur dossier de candidature sur indr.lu jusqu'au 24 juin 2024.

À propos de l'INDR

Créée il y a 15 ans, l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) a été fondé par les membres de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), l'organisation faîtière des employeurs, dans le but de promouvoir

la responsabilité sociale des entreprises (RSE). L'INDR constitue de ce fait la porte d'entrée à toutes les entreprises luxembourgeoises qui souhaitent contribuer au développement durable. L'INDR est partenaire de la House of Sustainability, une initiative de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers. Plus d'infos sur www.indr.lu.

Contacts Presse

INDR

Guillaine Matter

+352 26 009 797

presse@indr.lu

BGL BNP Paribas

Eliane Thines

+352 42 42-62 64

eliane.thines@bgl.lu

Emmanuelle Humann

+352 42 42-26 41

emmanuelle.humann@bgl.lu